



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 février 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 février 2021, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui assume la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février 2021, prévoit d'organiser un débat public de haut niveau sur le thème « maintien de la paix et de la sécurité internationales : climat et sécurité », le mardi 23 février à 8 h 30.

Afin d'encadrer le débat sur le sujet, le Royaume-Uni a établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe).

Les États Membres et les observateurs qui souhaitent participer sont invités à envoyer une déclaration écrite d'environ 500 mots à la Division des affaires du Conseil de sécurité (dppa-scsb3@un.org). Les déclarations envoyées d'ici le 23 février 2021 seront compilées dans un document récapitulatif.

Les États Membres et les observateurs peuvent également soumettre une déclaration vidéo préenregistrée. Les vidéos envoyées avant le 19 février figureront dans une compilation vidéo qui sera disponible sur la télévision en ligne des Nations Unies, indépendamment de la diffusion en ligne de la réunion. Des renseignements complémentaires pourront être obtenus à sur la page Web présentant le programme de travail du Conseil de sécurité (www.un.org/securitycouncil/events/programme-work) ou auprès de la Division des affaires du Conseil de sécurité (dppa-scsb3@un.org).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Barbara **Woodward**



Annexe à la lettre datée du 17 février 2021 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Note de cadrage pour le débat public du Conseil de sécurité sur l'action à prendre face aux risques climatiques pesant sur la paix et la sécurité internationales, qui se tiendra le 23 février 2021

Objectif

1. L'objectif est d'analyser le rôle que peuvent jouer le Conseil de sécurité, les États Membres et l'Organisation des Nations Unies pour éliminer les menaces que les changements climatiques feront peser sur la paix et la sécurité internationales, notamment en prenant systématiquement en compte les risques de conflit, en adoptant des stratégies de consolidation de la paix et en fournissant une aide à l'adaptation et à la résilience dans les contextes de vulnérabilité face au climat.

Contexte

Changements climatiques

2. Depuis qu'on relève les températures, jamais la planète ne s'est réchauffée aussi vite, ce qui a des conséquences dévastatrices pour les vies, les moyens de subsistance, les économies, les populations et le milieu naturel. Certaines de ces conséquences seront irréversibles. Elles seront diverses et transfrontières, et nous en pâtirons tous.

3. Dans les contextes socioéconomiques et politiques actuels, les changements climatiques risquent d'exacerber l'insécurité alimentaire, les pénuries d'eau, les rivalités autour des ressources, les pressions sur les moyens de subsistance, les déplacements de population et les chocs économiques, ralentissant ainsi le développement socioéconomique. Ces effets peuvent être des facteurs de conflit et d'insécurité. La crise environnementale et la perte catastrophique de biodiversité qui se profile vont amplifier ces effets. Nombre d'entre eux se font déjà sentir dans le monde entier, frappant de plein fouet les communautés vulnérables.

Changements climatiques et fragilité

4. La fragilité est la combinaison de l'exposition aux risques et du manque de capacité d'un État, d'un système ou d'une société de gérer, d'amortir ou d'atténuer ces risques. Elle peut avoir des effets délétères : conflits violents, effondrement des institutions, déplacements, crises humanitaires ou autres situations d'urgence¹.

5. Plusieurs contextes de fragilité sont particulièrement exposés aux effets des changements climatiques. Selon une étude, la moitié des 48 pays qui sont les plus vulnérables face aux changements climatiques sont en situation de fragilité, et 70 % des pays les plus vulnérables face à ces changements font partie du *quartile* des pays les plus fragiles². Plus important encore, plusieurs facteurs politiques, économiques ou sociaux peuvent nuire à la capacité d'adaptation et à la résilience de ces contextes et régions fragiles face aux effets des changements climatiques.

¹ OCDE (2020), « États de fragilité 2020 », publications de l'OCDE, Paris.

² Climate Security Expert Network (2020), « Climate Change in the UN Peacebuilding Commission Fund », Adelphi.

Lien entre climat et conflits

6. Les pays fragiles sont également exposés à des risques de conflit³. Sur les 20 pays considérés comme les plus vulnérables face aux changements climatiques, 12 sont déjà en proie à un conflit armé⁴. Non seulement ces contextes subissent une double crise, mais les conflits et l'instabilité réduisent la résilience et la capacité d'adaptation aux changements climatiques d'une société. Ainsi, en prenant des mesures pour mettre fin aux conflits et construire une paix durable on peut également contribuer à remédier à la vulnérabilité climatique.

7. Par ailleurs, les effets des changements climatiques peuvent exacerber les risques de conflit, agissant comme un multiplicateur de menaces. Pour la première fois, les changements climatiques ont été mentionnés comme risque transnational dans le rapport de l'International Crisis Group sur les 10 conflits à surveiller en 2021⁵. Dans les pays déjà soumis à des pressions socioéconomiques – niveaux élevés d'inégalité, d'exclusion ou de dépendance à l'égard de l'agriculture, entre autres –, les changements environnementaux peuvent particulièrement accroître les risques de conflit. Certaines études ont montré une forte corrélation entre la hausse des températures et les risques de conflit, et les universitaires sont de plus en plus nombreux à affirmer que les phénomènes liés aux changements climatiques contribuent aux mauvaises récoltes, aux déplacements à grande échelle, à la perte de terres arables et à la modification des habitudes pastorales, autant de facteurs qui contribuent aux risques de conflit dans différents contextes^{6,7,8}. La relation entre les changements climatiques et les conflits est complexe ; d'autres paramètres économiques et politiques demeurent aujourd'hui les principales causes de conflit. Toutefois, les experts s'accordent à dire que les changements climatiques contribuent au risque de conflit et qu'à mesure que les conditions climatiques s'aggravent, ce risque s'accroît, rendant perceptibles les liens entre climat et conflits^{9,10,11,12,13}.

Arguments en faveur de l'action préventive

8. Le Conseil de sécurité a déclaré à de nombreuses reprises qu'il était plus efficace de prévenir les conflits que d'intervenir face à leurs conséquences. Comme l'ont indiqué les Nations Unies et la Banque mondiale dans un rapport, une prévention efficace des conflits s'inscrit dans une action à long terme et nécessite de prendre des mesures en amont contre les risques bien avant qu'ils ne se traduisent en crises¹⁴.

³ OCDE, « États de fragilité 2020 ».

⁴ CICR (2020), « Quand la pluie devient poussière », Comité international de la Croix-Rouge, Genève.

⁵ International crisis group (2020), « 10 conflicts to watch in 2021 ».

⁶ Von Uexküll *et al.* (2016), « Civil conflict sensitivity to growing-season drought », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*.

⁷ Busby (2020), « It's time we think beyond threat multiplier to address climate and security », *New Security Beat*.

⁸ Day et Caus (2020), *Conflict prevention in an era of climate change*, Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies.

⁹ Evans (2011), « Resource scarcity, Climate change and the risk of violent conflict », Groupe de la Banque mondiale.

¹⁰ Raleigh et Kniveton (2012), « Come rain or shine: An analysis of conflict and climate variability in East Africa », *Journal of Peace Research*.

¹¹ Burke *et al.* (2009), « Warming Increases the risk of civil war in Africa », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*.

¹² Mach *et al.* (2019), « Climate as a risk factor for armed conflict », *Nature*.

¹³ Buhaug *et al.* (2015), « Climate variability, food production shocks, and violent conflict in Sub-Saharan Africa », *Environmental Research Letters*.

¹⁴ Nations Unies et Banque mondiale (2018), *Chemins pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents*, Banque mondiale, Washington.

9. Contenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2 °C et poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C, comme le prévoit l'Accord de Paris, est de loin la plus importante mesure préventive que nous puissions prendre pour éviter les pires risques de conflits liés aux changements climatiques. Le Conseil de sécurité et les États Membres de l'ONU évoquent d'ores et déjà des engagements à la neutralité carbone et des plans de réduction des émissions à moyen terme. D'autres engagements et plans ambitieux seront essentiels au cours des prochains mois pour tenir les objectifs de l'Accord de Paris. Malheureusement, cependant, le dérèglement climatique est déjà bien présent. Aussi l'adaptation et la résilience demeurent-elles indispensables à la lutte contre effets des changements climatiques et donc à la prévention des conflits, en particulier lorsque les mesures d'adaptation et de résilience tiennent compte des facteurs de conflit liés au climat et visent délibérément à y remédier. De nombreux États Membres prennent déjà des mesures en ce sens, par exemple en mettant en évidence dans leurs plans nationaux d'adaptation le fait que la gestion durable des ressources en eau et des terres pourrait être un investissement au service de l'adaptation au climat et de la prévention des conflits¹⁵. La communauté internationale doit intensifier le financement de l'action climatique. Par ailleurs, les stratégies de prévention des conflits et de consolidation de la paix devront davantage intégrer les considérations climatiques, les exemples d'intégration des facteurs climatiques et environnementaux dans l'évaluation des risques de conflit étant déjà de plus en plus courants.

Rôle de l'Organisation des Nations Unies

10. Comme l'a fait remarquer le Secrétaire général, ce n'est pas une coïncidence si huit des 15 pays les plus exposés aux risques climatiques accueillent une mission de maintien de la paix ou une mission politique spéciale des Nations Unies. Depuis le début de 2017, la question des changements climatiques est mentionnée dans de nombreuses résolutions du Conseil et déclarations de sa présidence, notamment sur le bassin du lac Tchad, la Somalie, la République démocratique du Congo, le Mali, le Soudan et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, entre autres, et fait l'objet de débats publics et de réunions organisées selon la formule Arria.

11. La lutte contre les risques de sécurité liés au climat est un défi complexe et de grande envergure qui exige une action collective de la part de toutes les entités du système des Nations Unies et des instruments à leur disposition. Le Conseil de sécurité joue un rôle essentiel en ce qu'il met en évidence l'incidence des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales, alors que ce sujet n'est pas systématiquement traité dans les autres forums des Nations Unies, y compris la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Conseil prend de plus en plus souvent acte de ces liens et a chargé les missions politiques spéciales et les opérations de paix des Nations Unies de s'attaquer à ce problème.

12. L'action du Conseil est essentielle et complète les mesures prises directement par les États Membres pour lutter contre les changements climatiques. Organisée par le Royaume-Uni en partenariat avec l'Italie, la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques offrira une occasion unique d'intensifier l'action mondiale pour réduire les émissions, renforcer les mesures d'adaptation aux incidences climatiques et favoriser un relèvement vert et résilient. Le Conseil de sécurité et les États Membres de l'ONU dans leur ensemble ont un rôle essentiel à jouer : participer de manière constructive aux nombreuses manifestations qui précèdent le sommet, qui se tiendra en novembre à Glasgow (Écosse).

¹⁵ Cawford et Church (2020), « The NAP Process and Peacebuilding », NAP Global Network.

Questions devant servir à orienter le débat

13. Compte tenu des objectifs du débat, les questions suivantes peuvent aider à orienter les interventions des États Membres :

a) Comment les efforts visant à renforcer la résilience et à aider à l'adaptation peuvent-ils également prévenir les risques de conflit et appuyer la consolidation de la paix et la stabilité ? Comment mieux exploiter les éventuelles synergies ?

b) Quel est le rôle de la gouvernance climatique mondiale, des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation dans la lutte contre les risques de conflits liés au climat ?

c) Comment le Conseil de sécurité peut-il contribuer au mieux à conduire l'action régionale et transnationale en faveur de la réduction des risques et de l'intervention dans les cas de conflits liés au climat ?

d) Dans quelle mesure les mesures visant à associer les questions liées aux changements climatiques et celles liées à la sécurité peuvent-elles également servir aux grandes priorités du Conseil de sécurité, par exemple les femmes et la paix et la sécurité ?

e) Quelles activités relevant du mandat du Conseil de sécurité peuvent être utilisées au mieux pour faire face aux risques de sécurité liés au climat ?

Modalités de la réunion

14. Le débat public de haut niveau aura lieu de 8 h 30 à 11 h 30 (heure de New York). Elle sera présidée par le Premier ministre du Royaume-Uni, Boris Johnson. Les services d'interprétation seront assurés dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général, Antonio Guterres, prendra la parole aux côtés d'autres intervenants.